

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 29 mars 2016

16-54

Objet : Approbation de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Ville de Maisons-Alfort

Le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Champigny-sur-Marne, le 29 mars 2016 à 18h00, sous la présidence de Jacques JP MARTIN, Président.

PRESENTS :

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------|------------------------------|
| - ADENOT Dominique | - CHETARD Catherine | - LE BIDEAU Dominique |
| - ADOMO Caroline | - CIPRIANO Philippe | - LE GUILLOU Patrick |
| - AMAR Sophie | - CLODONG Nicolas | - LEBEAU Pierre |
| - AVOGNON ZONON Clémence | - COCQ François | - LIBERT-ALBANDEL Charlotte |
| - BARNOYER Thierry | - DALLEAU Isabelle | - LOUVIGNÉ Robin |
| - BEAUDOUIN Patrick | - DELECROIX Pierre-Michel | - MAFFRE-SABATIER Anne-Marie |
| - BEGAT Jean-Philippe | - DOSNE Olivier | - MARTIN Jacques J.P. |
| - BENISTI Jacques Alain | - DRAI Carole | - MEDINA Marc |
| - BENSOUSSAN Éric | - DUVAUDIER Michel | - OUDINET Michel |
| - BERRIOS Sylvain | - FACCHINI Monique | - PANNETIER Gilles |
| - BRETILLON Jean-Marie | - FAUTRE Christian | - PARRAIN Mary France |
| - CADEDDU Jean-Luc | - FENASSE Delphine | - PASTERNAK Jean-Jacques |
| - CAILLEREZ Adrien | - GAILHAC Benoît | - PETTENI Henri |
| - CAMPOS BRETILLON Caroline | - GAILLARD René | - PINEL Vincent |
| - CANALES Chantal | - GAUTRAIS Jean-Philippe | - RASETTI Christine |
| - CAPITANIO Olivier | - GICQUEL Hervé | - SPILBAUER Jean-Pierre |
| - CAPORAL Chrysis | - GRESSIER Jean-Jacques | - TOLLARD Virginie |
| - CARPENTIER Agnès | - HOUDOT Florence | - TRICOCHÉ Annie |
| - CARTIGNY Pierre | - JEANNE Laurent | - VISCARDI Jacqueline |
| - CERCLEY Nicole | - KARACA Sengul | - VOGUET Jean-François |
| - CHAMBRE MARTIN Brigitte | - LACHELACHE Nassim | - ZELIOLI Valérie |
| - CHARDIN Sylvie | - LAFON Laurent | |
| - CHAULIEU Stéphane | - LAMBERT Gérard | |

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

- Madame TRIMBACH Pascale a donné pouvoir à Monsieur MEDINA Marc,
- Monsieur PIO Régis a donné pouvoir à Monsieur LACHELACHE Nassim,
- Madame CHABOT Sabine a donné pouvoir à BERRIOS Sylvain,
- Madame CROCHETON Florence a donné pouvoir à BEAUDOUIN Patrick,
- Monsieur ROESCH Germain a donné pouvoir à Madame CARPENTIER Agnès,
- Madame DE FONTAINE VIVE -CURTAZ Marie-Laure a donné pouvoir à CLODONG Nicolas,
- Monsieur GUIGNARD Jean-Jacques a donné pouvoir à Monsieur LAMBERT Gérard,
- Madame RYNINE Christine a donné pouvoir à Monsieur PASTERNAK Jean-Jacques,
- Monsieur PAVIE Alain a donné pouvoir à Madame CANALES Chantal,
- Madame MARTINEAU Pascale a donné pouvoir à Monsieur CADEDDU Jean-Luc,
- Monsieur CHARBONNEL Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAPITANIO Olivier,
- Madame ROYER Christel a donné pouvoir à Monsieur CARTIGNY Pierre,
- Monsieur RISPAL Yoann a donné pouvoir à Monsieur GAUTRAIS Jean-Philippe,
- Madame PRIMEVERT Catherine a donné pouvoir à Monsieur BARNOYER Thierry,
- Monsieur CARREZ Gilles a donné pouvoir à Madame HOUDOT Florence,
- Monsieur DEGRASSAT Alain a donné pouvoir à Monsieur MARTIN Jacques JP,
- Madame HERBERT Delphine a donné pouvoir à Monsieur GICQUEL Hervé,
- Madame KENNEDY Marie a donné pouvoir à Madame KARACA Sengul,
- Monsieur HERBILLON Michel a donné pouvoir à Madame PARRAIN Mary France,
- Madame TRICOT-DEVERT Sylvie a donné pouvoir à Monsieur VOGUET Jean-François

Accusé de réception en préfecture
094-249400078-20160329-16-54-DE
Date de télétransmission : 05/04/2016
Date de réception en préfecture : 05/04/2016

Accusé de réception en préfecture
094-249400078-20160329-16-54-DE
Date de télétransmission : 05/04/2016
Date de réception préfecture : 05/04/2016

ABSENTS NON REPRESENTES :

- Monsieur CAMBON Christian
- Monsieur SEMO Igor

Soit 87 conseillers présents ou représentés,

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame CANALES Chantal

« Le Président du Conseil de territoire certifie que la convocation du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire ParisEstMarne&Bois, conformément aux articles L.5211-11 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales »

Accusé de réception en préfecture
094-249400078-20160329-16-54-DE
Date de télétransmission : 05/04/2016
Date de réception préfecture : 05/04/2016

Accusé de réception en préfecture
094-249400078-20160329-16-54-DE
Date de télétransmission : 05/04/2016
Date de réception préfecture : 05/04/2016

CONSEIL DE TERRITOIRE

SEANCE DU 29 MARS 2016

OBJET : Approbation de la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Ville de Maisons-Alfort

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5219-2 et L.5219-5,

VU la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la Prévention de la Délinquance,

VU la loi n°2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

VU le décret n°2007-1126 du 23 juillet 2007 relatif au Conseil Local et au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et au plan de prévention de la délinquance dans le département,

VU la circulaire du 13 octobre 2008 du Ministère de l'intérieur relative aux Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et Conseils Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,

VU la délibération en date du 5 décembre 2002 portant création du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Maisons-Alfort,

VU la Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance 2013-2017,

VU le Plan Départemental de Prévention de la Délinquance 2013-2017,

VU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'avis favorable donné par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Ville de Maisons-Alfort lors de sa séance plénière du 14 décembre 2015,

CONSIDERANT que l'Établissement Public Territorial « Paris Est Marne & Bois », dont fait partie la Ville de Maisons-Alfort, est désormais compétent pour approuver la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Ville de Maisons-Alfort,

Accusé de réception en préfecture
094-249400078-20160329-16-54-DE
Date de télétransmission : 05/04/2016
Date de réception préfecture : 05/04/2016

DELIBERE,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Ville de Maisons-Alfort.

AUTORISE le Président de l'Etablissement Public Territorial « Paris Est Marne & Bois » à signer la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de la Ville de Maisons-Alfort.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,



Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-249400078-20160329-16-54-DE
Date de télétransmission : 05/04/2016
Date de réception préfecture : 05/04/2016